

Quels sont les engagements étudiants reconnus et les justificatifs à déposer ?

<b>Engagement étudiant</b>	<b>Pièces justificatives à déposer sur e-candidat</b>
Elu à l'UTLN ou au CROUS	⇒ Arrêté de proclamation des résultats d'élection
Membre d'une association signataire de la charte des associations de l'UTLN	⇒ PV de l'AG déclarative du bureau ⇒ Récépissé préfectoral de déclaration du bureau ⇒ Charte des associations de l'UTLN signée
Membre d'une association non signataire de la charte des associations de l'UTLN	⇒ PV de l'AG nominative ⇒ Récépissé préfectoral de déclaration du bureau ⇒ Statuts de l'association ⇒ Parution au JO
Entrepreneur	⇒ Contrat d'entrepreneuriat
Salarié (au moins 600h/an)	⇒ Contrat de travail signé
En activité professionnelle (au moins 10h/sem ou 120h/sem)	⇒ Contrat de travail signé
Travailleur indépendant	⇒ Attestation de sécurité sociale pour les indépendants
Volontaire en service civique	⇒ Contrat d'engagement Service civique signé
Réserviste opérationnel	⇒ Contrat d'engagement à servir dans la réserve signé
Réserviste de la police nationale	⇒ Contrat d'engagement à servir dans la réserve de la police nationale signé
Sapeur-pompier volontaire	⇒ Contrat d'engagement de sapeur-pompier volontaire signé
Impliqué dans des actions culturelles, sportives, solidaires et/ou citoyennes de l'UTLN (hors membre d'une asso)	⇒ Dossier personnel de présentation du ou des projets à mettre en place par l'étudiant à l'UTLN